

PREMIÈRE PARTIE
CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES
ET PRATIQUES



■ I. Présentation de l'épreuve

En matière d'explication de texte, tout sujet de concours comprend obligatoirement **deux éléments** – un texte et des questions – souvent précédés de consignes relatives à la rédaction de la copie.

Le **texte** se montre de longueur variable, entre une demi-page et deux pages. Dans le cadre du concours d'adjoint administratif de l'État de 1^{re} classe, le règlement précise que ce texte comporte une page au maximum ou 300 à 350 mots. Pour leurs homologues territoriaux, la note de cadrage fixée au niveau national privilégie des textes comptant de 500 à 800 mots.

Pour les différents concours d'adjoint administratif, le texte doit être « d'ordre général ». Il consiste le plus souvent dans un article de journal ou de magazine relevant de la presse généraliste ou spécialisée (par exemple la presse territoriale) : *Le Monde*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*, *Sciences humaines*, *La Gazette des communes*...

Cet article aborde le plus souvent un thème d'actualité et un débat de société : la protection de l'environnement, la construction de l'Europe, la délinquance des jeunes, l'égalité entre les femmes et les hommes, les politiques publiques culturelles, les nouvelles technologies, l'éducation, les médias, le chômage, la famille...

Il peut aussi traiter un thème en rapport avec l'administration organisatrice voire avec le champ de compétences du futur fonctionnaire (par exemple, la politique pénale ou l'emploi du Taser dans le cadre du concours de gardien de police municipale). Toutefois, il ne doit pas, en principe, présenter un caractère trop spécialisé de façon, notamment, à ne pas avantager les candidats qui exerceraient des fonctions dans cette spécialité.

Les textes sont de plus en plus rarement de nature littéraire, même si des écrivains continuent d'inspirer les concepteurs de sujets de concours (par exemple un extrait des *Plaisirs et des Jours* de Marcel Proust ou de *Petite Géographie intime* de Philippe Delerm pour de futurs adjoints administratifs). Mais rassurez-vous : on ne vous demande pas d'avoir des connaissances en littérature ou en histoire de la littérature, mais d'être capable de comprendre la psychologie des personnages ou le sens de l'intrigue.

En principe, les textes proposés dans le cadre de ce concours de catégorie C correspondent au niveau d'une classe de troisième de collège. Il peut cependant arriver que la difficulté soit d'un niveau supérieur.

Le nombre des **questions** posées se montre très variable. Il faut regretter que leur barème ne soit pas systématiquement indiqué afin que les candidats puissent mieux doser leurs efforts.

On peut distinguer **deux grands types** de questions.

Les unes sont des **questions de pure compréhension** du texte :

- définir un mot, lui donner un synonyme ou un antonyme ;
- expliquer une expression, un titre, une phrase ou un passage ;

- dégager l'idée principale, les thèses essentielles, la problématique du texte ;
- retrouver un sentiment, le ton ou un procédé rhétorique employés par l'auteur ;
- donner un titre au texte...

Pour que les candidats les repèrent sans difficulté, souvent les mots, expressions et phrases à définir figurent en caractères gras ou italiques dans le texte ou leur place est précisée par un numéro de ligne.

D'autres questions conduisent au contraire le candidat à mobiliser **des connaissances et des réflexions personnelles**. Enfin, il peut être demandé au candidat un développement personnel s'apparentant à une mini-rédaction, dont la longueur maximale est souvent précisée.

Exemples

- « Quelles sont, selon vous, les principales causes des migrations humaines ? Développez en une vingtaine de lignes au maximum. »
- « Expliquez pourquoi l'auteur parle de civilisations diverses. Pouvez-vous citer quelques exemples d'influences diverses dans la culture française ? »
- « Pourquoi Victor Hugo est-il qualifié de visionnaire dans le titre ? Pour répondre à cette question, vous réfléchirez à tout ce qu'il dit sur l'Europe en relation avec ce que nous en disons actuellement. »
- « Quelles sont les menaces qui pèsent sur le monde de demain. Comment peut-on les contrer ? »

II. Préparation de l'épreuve

Bien sûr, l'épreuve exige des **connaissances relatives au vocabulaire** et, pour certains concours, à l'orthographe et à la grammaire. Avant l'épreuve, chaque candidat doit donc travailler à acquérir celles qui lui manquent et à réviser ou réactiver celles qu'il a en principe reçues lors d'une scolarité réussie.

Le jour du concours, aucune documentation, aucun dictionnaire ou aucune grammaire par exemple, n'est autorisée. La mobilisation de connaissances personnelles constitue donc une condition nécessaire, mais non suffisante, pour l'obtention d'une bonne note.

Pour enrichir votre vocabulaire, préparer l'explication de texte et perfectionner vos qualités de rédaction, vous pouvez utiliser *Le Français en 40 fiches et 600 exercices* de Philippe-Jean Quillien (Ellipses, 2014, 272 pages).

Pour préparer l'explication de texte, il est **également** essentiel de lire régulièrement des textes d'**actualité** de même nature que ceux donnés au concours.

Essayez donc de lire un hebdomadaire (*Le point*, *L'Express* ou *Le Nouvel Observateur* selon votre préférence) et en tout cas *Le Monde. Dossiers et documents* qui vous donne chaque mois « Les clés de l'info ». Les plus curieux se rendront chaque jour sur le site de Google Actualités (*news.google.fr*).

Efforcez-vous aussi de lire des **revues plus spécialisées** liées à votre futur environnement professionnel, par exemple *La Gazette des communes, des départements et des régions* pour les candidats à un concours territorial. Les informations mémorisées vous seront également très utiles dans le cadre de l'épreuve d'entretien avec le jury.

Ne négligez pas la **littérature**, en privilégiant les textes courts tels que les nouvelles (Maupassant demeure le maître), les propos (les *Propos sur le bonheur* d'Alain vous seront également profitables dans votre vie privée)...

Enfin, vous trouverez le plus grand profit à étudier au moins un **ouvrage consacré à l'analyse du monde contemporain** tel que *L'État de la France: Société – Culture – Économie – Politique – Territoires – Union européenne* (La Découverte, 448 pages, édition 2013-2014).

Ces lectures doivent être **attentives, méthodiques et actives** : vous devez rechercher dans le dictionnaire la définition des mots et des expressions qui vous paraissent difficiles, mais aussi repérer la structure des textes ou en tout cas la progression des idées. Apprenez à toujours lire avec un crayon ou un surligneur à la main.

Pour mémoriser les mots et les expressions difficiles, l'idéal est d'en reporter les définitions sur un **répertoire** que vous aurez acheté.

Pour la culture générale, **Internet** constitue un instrument presque irremplaçable. Mais attention de choisir des sites fiables.

Abonnez-vous à des **lettres d'actualité** : L'infolettre du Gouvernement (*www.gouvernement.fr*) et celle du ministère que vous souhaitez intégrer ; la newsletter Le Quotidien de *La Gazette des communes* (*www.lagazettedescommunes.com*)...

L'intérêt pour les thèmes d'actualité et les débats de société peut enfin se nourrir d'**émissions de radio ou de télévision**. Il existe nombre de bonnes émissions sur France 5, Arte, LCP-Sénat, etc. : émissions de débat, documentaires, émissions culturelles ou politiques... Mais, pour préparer le concours, rien ne peut remplacer la lecture.

III. Méthodologie de l'épreuve

Le **jour de l'épreuve**, vous commencerez par survoler très rapidement le texte et les questions afin de prendre connaissance de leur nombre, de leur objet et, le cas échéant, de leur nombre de points.

Remarque: Le **temps d'épreuve** doit être géré de manière rationnelle, c'est-à-dire en tenant compte du barème. Il serait ainsi absurde de consacrer quinze minutes à une question difficile si un point seulement est en jeu!

Mais de trop nombreux candidats ne font finalement que survoler le texte et les questions proposés dans le sujet. En fait, l'ensemble du texte doit faire l'objet d'**au moins deux lectures**.

Après avoir pris connaissance des informations périphériques (auteur, titre, date, notamment), le candidat fait une **première lecture** que l'on peut qualifier de globale. Il s'agit d'une prise de contact destinée à identifier l'objet général du texte.

Puis le candidat reprend le texte avec plus d'attention pour en appréhender le moindre détail. Cette **deuxième lecture** se fait en principe avec un surligneur et un crayon à la main afin de surligner les mots-clés, d'entourer les mots structurants (*d'une part, d'autre part, d'abord, ensuite, enfin...*), de marquer de traits verticaux les césures du texte, de numéroter les parties, les thèmes, les arguments...

Chaque **question** doit également être lue deux fois de façon à appréhender son sens exact et à déjouer les difficultés ou pièges éventuels. Si elle consiste à expliquer un mot, une expression, un paragraphe, etc., l'élément du texte à éclairer doit être relu.

Attention: De nombreuses réponses inexactes résultent d'une lecture trop rapide, incomplète ou erronée des questions.

Le plus souvent, vous pouvez ne pas répondre aux **questions dans l'ordre du sujet** à condition de bien numéroter vos réponses. Toutefois, certaines autorités organisatrices peuvent imposer de suivre cet ordre. Dans cette hypothèse, toute transgression sera bien sûr sanctionnée.

Si vous êtes libre de choisir l'ordre de traitement, vous pouvez commencer par répondre aux questions qui, pour vous, paraissent les plus faciles ou qui sont récompensées du plus grand nombre de points. À l'inverse, si une question vous paraît trop compliquée ou si vous pensez en ignorer la réponse, vous passez à la suivante. En fin d'épreuve, vous reprenez les questions laissés de côté. Si vous ne possédez vraiment pas les connaissances précises exigées par une question, vous examinez si, par déduction ou par tâtonnements, vous ne pouvez pas construire une réponse plausible, acceptable, passable : la réussite au concours peut se jouer à un demi-point.

Chaque question appelle une **réponse** précise, clairement rédigée et logiquement **structurée**.

S'il s'agit de définir un mot ou une expression, le candidat commence par donner le sens général (propre puis figuré s'il y a lieu), avant de préciser l'emploi fait par l'auteur dans le texte.

De même, pour expliquer une phrase ou un passage, il définit d'abord le ou les mots-clés, avant de dégager le sens global de la phrase ou du passage.

Les réponses faisant appel à des connaissances et à des réflexions personnelles doivent particulièrement être structurées. Elles commencent et finissent par une phrase ou un court paragraphe d'introduction et de conclusion. Dans le développement, le candidat prend soin d'utiliser toutes les expressions qui ponctuent la progression du raisonnement : *en premier lieu, en second lieu, d'abord, ensuite, enfin...*

De même, il se sert des conjonctions ou des adverbes (*mais, donc, or, pourtant...*) et des locutions conjonctives ou adverbiales comme *en effet* pour mettre en valeur l'enchaînement rigoureux des idées.

Un autre moyen efficace d'ordonner consiste à dénombrer les éléments de réponse, les trois causes principales du développement de l'insécurité par exemple, avant de les étudier.

Enfin, pour accentuer l'impression d'ordre et de clarté, les réponses d'une certaine longueur doivent être structurées en paragraphes courts et distincts, entre lesquels il est possible de passer une ligne.

La **forme** des réponses doit être soignée. D'abord, chaque réponse doit consister en une phrase ou un paragraphe entièrement rédigés et logiquement structurés : des mots simplement juxtaposés ou un style télégraphique sont inacceptables.

Ensuite, la copie doit être soigneusement présentée, l'écriture lisible, le texte des réponses aéré. Ces éléments donnent au correcteur une première impression favorable et l'envie de lire votre copie. De plus, il ne saurait évidemment tenir compte des mots qu'il n'arrive pas à déchiffrer.

Enfin, les réponses doivent être rédigées dans un français correct, car les fautes sont sanctionnées. Par exemple, plus de dix ou quinze fautes peut valoir un retrait de 2 points et une syntaxe particulièrement incorrecte encore 1 point en moins. Même si le fond est bon, une copie remplie de fautes ne saurait obtenir une note égale ou supérieure à 10. En effet, la maîtrise de la langue et le respect de ses règles constituent une dimension importante de la compétence administrative.

C'est pourquoi il est essentiel de consacrer les dix dernières minutes de l'épreuve à une **relecture** attentive des réponses afin de corriger les fautes d'orthographe ou d'expression, d'ajouter les accents ou les mots manquants...

L'utilisation d'une encre effaçable peut rendre ces corrections plus discrètes. Mais l'usage du correcteur se traduit souvent par des taches finalement plus visibles que de simples ratures (un mot barré d'un trait horizontal par exemple), surtout sur des copies de couleur.

Pour assimiler la **méthode** de l'explication de texte et mettre en pratique les connaissances de français, il est essentiel de **s'entraîner** en faisant le plus grand nombre de sujets de concours pendant les semaines et les mois qui précèdent votre propre concours. Non seulement cela vous permettra d'enrichir vos connaissances et vos idées, mais vous deviendrez plus habile à comprendre exactement les questions, à trouver les bonnes réponses, à éviter les pièges et à gérer rigoureusement votre temps.

Après avoir effectué les 60 sujets proposés dans cet ouvrage et étudié leurs corrigés, vous pourrez continuer votre entraînement en expliquant des articles récemment publiés dans la presse quotidienne ou hebdomadaire, généraliste ou territoriale : vous n'en ferez jamais trop !

Important

- Efforcez-vous de faire chaque sujet dans les **conditions du concours**, c'est-à-dire d'un seul jet, en 1h30 ou 1h (pensez à éteindre votre téléphone mobile!) et sans documentation (dictionnaire, grammaire, Wikipedia, etc.). Une fois votre devoir rédigé, vous lirez attentivement le corrigé et les explications données.
- Dans les textes des sujets proposés, les mots ou expressions à expliquer figurent en **caractères gras**, tandis que les phrases faisant l'objet de questions sont **soulignées**.
- Enfin, en ce qui concerne la provenance des sujets de concours, les **sigles MAE, MEN, CDG et CIG** signifient respectivement ministère des Affaires étrangères, ministère de l'Éducation nationale, centre de départemental gestion et centre interdépartemental de gestion.

Plus de sujets et de corrigés sur le site
www.concours-fonction-publique.org

DEUXIÈME PARTIE
60 SUJETS DE CONCOURS
CORRIGÉS ET EXPLIQUÉS



■ I. Sujets de concours

ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1^{re} CLASSE DE L'ÉTAT

SUJET N° 1 : CONCOURS COMMUN (2014)

Coup de jeune sur le patrimoine

À l'heure où les Journées européennes du patrimoine abordent allègrement la trentaine, l'art contemporain s'expose dans les abbayes et châteaux, Internet se porte au secours des chefs-d'œuvre en péril via l'appel aux dons des Français, les étudiants de la prestigieuse École du Louvre¹ se font chevaliers des trésors oubliés de nos régions...

Cette liste pourrait continuer indéfiniment tant la « **ruée vers le passé** » est en vogue. D'où vient cette mode des mariages entre hier et aujourd'hui ? Pourquoi la jeunesse investit-elle les monuments et se mobilise-t-elle à leur **chevet** ? Véritable **antidote** à la crise, le patrimoine rassure les nouvelles générations. Le fréquenter induit une manière d'être dans la durée, d'appartenir à une communauté, une histoire. Plus les temps sont durs, plus le besoin de s'ancrer, de se relier, de se projeter est crucial. Se sentir dépositaire du bien commun, œuvrer pour le préserver et le transmettre, tout fait sens chez les jeunes.

Dans les moments d'inquiétude, **le ressort et la cohésion d'un peuple** résident dans sa culture : les **nourritures spirituelles** prennent le relais du matériel. Les historiens ont étudié cette **soif d'essentiel** durant les périodes sombres. Les années 1930 ont vu l'essor du cinéma et de la radio. Et durant l'Occupation, les Français ont manifesté un désir intense de lecture malgré la censure allemande et vichyste.

Cet été, j'ai rendu visite à Albert Camus², sur le site archéologique de Tipasa, en Algérie. Au pied de la stèle érigée à sa mémoire, dans la splendeur des ruines qu'il a tant aimées, j'ai renforcé cette certitude : rien ne vieillit qui nourrit l'homme. On a beau fêter cette année le centenaire de sa naissance et celui de la loi de protection de nos monuments historiques, l'écrivain et les pierres demeurent intemporels. Le roman *L'Étranger* reste « le » livre des adolescents et les chantiers de restauration font le plein des bénévoles de 20 ans. Oui, le patrimoine est jeune. Participer à le sauver permet aussi de le rester.

d'après un éditorial de Catherine Lalanne, rédactrice en chef du magazine *Pèlerin*, paru dans *Pèlerin* n° 6824, daté du jeudi 12 septembre 2013

1. Installée dans le Palais du Louvre, cette École, fondée en 1881, que dirige le directeur des Musées de France, enseigne l'archéologie, l'histoire de l'art et forme le personnel scientifique des musées.
2. Écrivain français, journaliste, romancier – auteur de *L'Étranger* (1942) –, essayiste et dramaturge, né en Algérie en 1913 et mort dans l'Yonne en 1960, il aimera toute sa vie l'Algérie.